

L'ÉLECTEUR

JOURNAL DU SOIR

PLAMONDON & Co

Propriétaires.

BUREAUX: 34, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC.

ERNEST PACAUD, Rédacteur-en-chef

QUÉBEC, 4 SEPTEMBRE 1886

ANNIVERSAIRE

PEUPLE, SOUVIENS-TOI

4 septembre 1885—LACHETÉ DU JUGE DUBUC, QUI SE RÉCUSE LUI-MÊME DANS LE PROCÈS RIEL EN APPEL A WINNIPEG.

Le "Mail" et les Canadiens-Français

Le traité de 1763 menacé de révocation

Nous prenons au hasard dans le monde d'infamies que l'organe en chef de Sir John déblatère contre nous depuis quelque temps surtout.

Dans le "Mail" d'avant hier nous trouvons le premier Toronto suivant, intitulé

LA QUESTION DE L'AVENIR

"L'Électeur, le principal journal Rielliste de la cité de Québec, cite certains articles de la Capitulation et d'autres documents pour démontrer que l'abolition (disestablishment) de l'église catholique romaine est une chose que ne pourraient opérer ni le Parlement Canadien ni le Parlement Impérial. Vraiment, notre confrère s'en tient trop à la lettre de ces vénérables parchemins.

"En premier lieu, rien dans aucun de ces documents ne donne à cette église même implicitement, des droits supérieurs à ceux des autres corps religieux. Mais, même en supposant que l'église eût été formellement reconnue comme église d'état dans la province de Québec par les autorités impériales, l'Électeur n'ira pas jusqu'à prétendre qu'elle est de toute éternité à l'abri de toute législation en sens contraire. LES TRAITÉS NE SONT PAS INVIOlables; ils tombent sous le coup de cette doctrine posée en principe par l'église catholique romaine elle-même, que les actes d'une génération ne légalisent pas le mal à perpétuité. S'il est possible de démontrer—et "l'Électeur" sait que cela se peut—que les privilèges ET LES USURPATIONS dont jouit de nos jours l'église de Québec sont incompatibles avec la plénitude des libertés britanniques; qu'ils constituent un embarras, un fardeau pour le peuple; une injustice permanente pour la minorité; qu'ils sont en contradiction avec l'esprit de notre constitution qui reconnaît le plus évidemment possible l'égalité des cultes et ne souffre pas en conséquence la suprématie d'aucune secte particulière; si ces choses sont admises, L'ÉGLISE N'A PLUS AUCUNE SECURITE A ATTENDRE DES TRAITÉS ET DES CONVENTIONS DU SIECLE PASSE.

"L'église établie d'Irlande avait des titres bien supérieurs à ceux de l'église de Québec, et cela ne l'a pas empêché d'être dépossédée. Les parchemins sur lesquels l'église de Québec base ses prétentions auraient pu, nous l'avons vu, valoir quelque chose au Moyen-âge; on eût alors accédé à ses pires fantaisies; mais de nos jours l'humanité ne reconnaît plus à aucune église particulière, quelles que soient les paperasses derrière lesquelles elle se croit fortement retranchée, le droit de s'imposer au peuple ou de s'arroger des fonctions dont l'exercice est préjudiciable à l'État.

"Il est absurde, nous le répétons, de prétendre en ce pays que les conventions arrêtées entre le gouvernement impérial d'une part et l'église de Québec de l'autre, aient eu pour effet de mettre celle-ci au-dessus de tous les autres cultes et lui donnent le droit de restreindre les libertés de sujets britanniques.

"Mais même si telle a été l'intention des parties traitantes, l'Électeur veut-il donner à entendre que cela nous réduit à l'impuissance et que nous allons rester à jamais sous l'oppression des mains-mortes de 1763? Cavour a réduit toute la question à sa plus simple expression quand, en réponse à Pie IX qui se plaignait de la violation de factés anti-ques enveloppés dans la révolution de l'Unité Italienne, violation entraînant l'abolition du pouvoir temporel,—il disait: "Dieu peut avoir, mais l'église n'a certainement pas, le pouvoir de rechercher les péchés des pères jusque sur leurs enfants."

Ainsi, c'est bien entendu, bien compris: ce qu'il n'était entré jusqu'ici dans l'esprit de personne de considérer comme attaquant, le Traité de 1763, cette suprême sauvegarde de notre nationalité, ce dernier legs de notre patrie, n'est rien de plus qu'un chiffon de papier qu'il appartiendra au prochain parlement de jeter au feu, pour peu que Sir John et ses partisans y soient en majorité!

Les traités ne sont pas inviolables, dit cyniquement le "Mail"; les conventions de la veille ne lient pas les hommes du lendemain. Nous voilà bien avertis; si les Tories sont ramenés au pouvoir, c'en est fait de notre religion, de notre langue, de nos chères institutions nationales.

Franchement, il est plus que temps de sonner le tocsin. Puisque la presse ministérielle, soudoyée pour inonder le pays de son venin, n'a pas le courage de relever les défis et les menaces du "Mail," c'est le devoir de tous les vrais patriotes, de tous les partisans de la liberté religieuse de répandre l'alarme partout, de faire connaître à ceux qui ne lisent pas ou qui ne lisent que les feuilles ministérielles le danger épouvantable qui les menace.

Réveillez-vous, Canadiens-français et catholiques de la province de Québec, si vous ne voulez voir avant deux ans votre culte aboli, vos églises fermées, vos prêtres persécutés, votre langue proscrite, vos institutions détruites, et tout cela de par la loi, puisqu'il n'y a rien de sacré ni d'inviolable dans les traités qui constituent votre unique garantie et que le traité de Paris ne vaut pas le papier sur lequel il est écrit!

TABLEAU NOIR

Noms des misérables qui ont exigé la tête de Riel

M. Chapleau traitait d'égal à égal avec les orangistes et recevait docilement leurs ordres

Le gouvernement a aussi publié, dans le livre bleu, à côté des requêtes catholiques, celles des orangistes. Elles ne sont pas nombreuses, on en a sans doute supprimé un bon nombre comme on a fait du télégramme de M. Faucher de Saint Maurice. Mais il y en a plus qu'il n'en faut pour établir l'intervention des orangistes dans l'affaire Riel. Le Canadien est spécialement invité à reproduire ces révelations nouvelles qui seraient capables de le convertir une seconde fois, variable comme il est.

La première pièce du chapitre des pétitions dans le livre bleu, est une "représentation" que le Grand Conseil des orangistes de Toronto croit devoir adresser à ses amis les ministres. Ce document, adressé à M. Chapleau, est appuyé d'une lettre de M. Beaty, M. P., dont le ton cassant et le laconisme font bien voir que le député orangiste était sûr de son homme.

En voici la traduction:

Toronto, 3 novembre 1885

RE RIEL

Cher monsieur,—Je vous adresse sous pli les représentations du corps orangiste de Toronto-Ouest pour être soumises à la considération de l'autori-

été compétente. Vous avez la bonté (You will be kind enough) de les soumettre à Son Excellence le gouverneur-général.

Avec fidélité

JAMES BEATY

Hon. J. A. Chapleau, Secrétaire d'Etat,

Ottawa.

[Epitome of parliamentary documents in connection with the North-West Rebellion 1885, p. 235 version anglaise].

Laissons la parole maintenant aux orangistes de Toronto:

Loge orangiste district ouest, Toronto, 2 novembre 1885

Cher monsieur,—Les orangistes de ce district désirent vous entretenir, comme eux représentant au Parlement, du cas de Riel, maintenant sous sentence de mort pour ses récents actes de violence, de meurtre et de trahison.

Nous regrettons que, dans une affaire aussi claire, il soit nécessaire de rappeler le gouvernement à ses devoirs en pareil cas, et de lui faire voir quel est NOTRE SENTIMENT UNANIME sur cette question; mais à la vue des assemblées publiques qui se font en faveur de Riel, pour justifier sa conduite, dans la Province inférieure, ET SPECIALEMENT PAR LES CATHOLIQUES ROMAINS, à la vue des suprêmes efforts que tentent ces gens-là [th.-p. ties] et les amis de Riel pour obtenir une commutation de peine, un devoir impératif s'impose à notre association loyale et PROTESTANTE, c'est d'exprimer au gouvernement nos vues et nos profondes convictions sur ce sujet.

On a une fois déjà fait l'expérience du pardon à l'égard de Riel. On a déjà fait l'expérience de l'exil à son égard. On a déjà fait l'expérience de sa parole d'honneur, lorsqu'il a promis de ne plus j' mais remettre les pieds au Canada. Toutes ont misérablement échoué. Ses instincts d'assassin; n'ont fait que s'accroître. Le pardon l'a seulement enhardi, encouragé à traiter avec dédain les lois britanniques et la tolérance britannique, et le massacre des sujets britanniques loyaux et fidèles aux lois s'est opéré dans des proportions dix fois plus épouvantables que dans la précédente occasion. Il y a sous terre des hommes dont même ce pays, si grand qu'il soit, n'est pas digne: la fleur, l'élite des nobles et loyaux enfants du Canada.

Nous vous prions donc avec instance d'exercer toute votre influence auprès du gouvernement pour que la sentence prononcée contre Riel par ses concitoyens, ratifiée par la cour suprême de la province et confirmée par le Conseil Privé en Angleterre, SOIT EXECUTEE A LA LETTRE.

Nous comptons sur vous pour faire comprendre au gouvernement qu'il ne doit pas se laisser circonvenir par les pétitions, les requêtes ou l'influence d'aucun des amis de Riel, ni d'aucune autre source, et qu'il ne doit en aucune manière mitiger, NI MEME DIFFERER l'exécution de la juste sentence qui pèse aujourd'hui sur cet homme voué à la mort par ses propres œuvres.

Et vos pétitionnaires, LIES PAR LEUR DEVOIR, ne cesseront de prier.

JAMES BODDY,

Secrétaire de district, au nom de la Loyale Association Orangiste de Toronto-Ouest.

A James Beaty, 6er., M. P. Toronto West.

[Idem., p. 235.]

Ce féroce appel fut sans doute ratifié à la séance du 6 novembre de Loyale Loge Orangiste no 82 de Toronto, où le Fr. * * Morton, parla ainsi:

"L'archi-rebelle serait-il remis en liberté alors que de loyaux orangistes ont rougi la terre de leur sang pour maintenir l'autorité de la Reine? Jamais! (Bryants appl.) Et le plus tôt le gouvernement de Sir John McDonald comprendra le véritable senti-

ment des orangistes sur cette question, le mieux ce sera."

(Discours de M. Cameron aux Communes, H. usard 1885, p. 121.)

Nous venons de voir de quelle manière M. Beaty a pensé qu'il donnerait satisfaction à ses affiliés en exerçant toute son influence auprès du gouvernement pour assurer la mort d'un de ses semblables.

Il lui suffit d'adresser deux lignes d'injonction à M. Chapleau.

Voici comment ce dernier répond aux ordres des orangistes:

Département du secrétaire d'Etat.

Ottawa, 4 novembre 1885.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 3 courant, transmettant, pour être soumise à Son Excellence le gouverneur général, une communication qui nous a été adressée par la Loyale Association Orangiste de Toronto-Ouest, à propos de la sentence portée contre Louis Riel, et j'ai aussi l'honneur de vous dire que LA QUESTION SERA PRISE EN CONSIDERATION.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HENRY J. MORGAN.

Pour le sous-secrétaire d'Etat.

A James Beaty, Esq., C. R., M. P. Toronto, Ont.

[Idem., p. 236.]

Et c'est un ministre canadien-français, un catholique, qui traite ainsi d'égal à égal avec un corps non reconnu par l'Etat, et qui promet sérieusement de soumettre au cabinet l'ultimatum menaçant d'une loge occulte qui prétend rappeler le gouvernement à ses devoirs en demandant le sang d'un être humain!

UN MANIAQUE ALTÉRÉ DE SANG

La lettre suivante, aussi mal dite que mal pensée, vient en second lieu dans le livre bleu au chapitre des requêtes en faveur de l'exécution de Riel.

Nous la reproduisons sans commentaires, car elle n'en mérite pas:

A l'honorable Conseil Privé du Canada.

Messieurs,

Veillez m'excuser de prendre la liberté de vous adresser cette lettre pour vous exprimer mes meilleurs souhaits.

Et je prie toujours Dieu pour votre bien-être.

Mes vénérés et illustres supérieurs, Sir John Macdonald surtout.

Je regrette grandement et suis fâché de savoir que Louis David Riel, Dumont, Dubuc, Lépine et de nombreux autres mérités et sauvages, ont eu l'excusable et criminel audace de faire une guerre de partisans contre nous, gens qui parlons l'anglais, si peu nombreux que nous sommes, depuis notre gouverneur général jusqu'au plus humble des sujets.

Bien aimés et vénérés supérieurs, je dois dire, et c'est la vérité, que nous qui parlons l'anglais, au Canada ou partout ailleurs que nous soyons, c'est leur vœu le plus cher de nous détruire s'ils le peuvent.

Et vous savez qu'ils ont réussi à assassiner un grand nombre de nos gens depuis plusieurs années.

Et le notoire Riel a en un nombre spontané de gens dans les Etats Unis [has had a spontaneous number of people in the United States].

Et attendu que ces INDIVIDUS haïssent la forme monarchique du gouvernement, il s'en suit que vous êtes en danger AVEC CETTE CLASSE.

Mais, avec la bénédiction de Dieu, nous réussirons à conquérir le sauvage assoiffé de sang et tous ceux qui le poussent.

Et tous nos frères qui parlent l'anglais, ou notre race, de quelque opinion

politique que nous soyons, réussiront à s'entendre parfaitement, et de cette façon ne donneront aux barbares Peaux Rouges de l'Amérique du Nord ou aux cannibales noirs du centre de l'Afrique aucune chance de nous décimer.

Si ce Riel, QUI A TOUS LES INSTINCTS FRANÇAIS et sauvages, monte sur l'échafaud, LA VIE DES CITOYENS DE LANGUE ANGLAISE SERA PLUS EN SURETÉ.

Ils menacent de la guerre à outrance et VIENDRA UN TEMPS OU ILS L'AURONT et où ils ne seront plus capables de faire ni menace, ni guerre.

Je demeure, honorables messieurs du Conseil Privé du Canada,

Votre très obéissant

et très humble serviteur,

Signé:

CHARLES O'HARA,

journalier.

Cranbourne, P. Q.,

21 septembre A. D. 1885.

P. S.—Viendra un temps où les Etats-Unis et nous viendront à une entente parfaite. Soyons tous justes et sans crainte.

(Idem., page 238 239, version française.)

Le gouvernement a bien voulu produire sur le bureau de la Chambre les deux autres requêtes orangistes que voici, transmises par le notoire Nicholas Flood D. vin:

A Son Excellence le très honorable Henry Charles Keith Petty Fitzmaurice, G. C. M. G. marquis de Lansdowne, gouverneur-général du Canada:

La pétition des soussignés habitants de la ville de Régina, T. N. O., et des environs, expose humblement:

Vos pétitionnaires ont appris qu'on travaille en ce moment dans la province de Québec à faire signer des pétitions pour obtenir la commutation de la sentence de mort prononcée contre Riel pour haute trahison.

Vos pétitionnaires sont convaincus que le dit Louis Riel a eu un procès équitable et impartial, et que, s'il n'est pas donné suite au verdict du jury, il y aura beaucoup de mécontentement dans ce pays, et l'on courra grand risque de voir se renouveler les actes de trahison pour lesquels le dit Louis Riel a été condamné, et la confiance dans le gouvernement sera fortement ébranlée.

Nous croyons qu'il est absolument nécessaire, dans l'intérêt du Nord-Ouest du Canada et de la loi dans le monde entier, qu'il ne soit exercé aucune clémence dans le cas de criminels comme Louis Riel qui, dans le passé, a bravé les lois du Dominion par une insurrection à main armée, causant au pays une dépense considérable et la perte de vies de plusieurs braves citoyens.

C'est pourquoi vos pétitionnaires prient respectueusement que la sentence de mort prononcée contre Louis Riel ne soit pas changée, que la loi suive son cours et que l'exécutif refuse d'exercer son droit de clémence.

Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

Signé:

- A. B. Dunnet
- Alex. Sheppard
- George Anderson
- Robert Robson
- F. Stanley Simpson
- Daniel Howat
- A. A. Doig
- John S. Laidlaw
- J. R. Simpson
- John Lyon
- F. Arnold
- William Russell
- Heinrick Hollaick
- D. W. Bole
- Auguste Hollaick
- A. D. Fergusson
- Jenner A. Elliott
- D. B. McFadoen
- W. B. Cameron
- J. Phillips Watts
- Jas. Brown
- R. G. R. Eden
- Wm J. Brine
- J. W. Smith
- Joseph Buckland
- John Dawson
- H. J. McInnes

R. B. Ferguson
J. H. Metcalf
James Sellick
Robert Anderson
Jos. C. Irvine
E. B. Read
Rimber Paul
W. G. Pettingue
Thos McNicol
T. M. Crapper
G. B. Wallace.

Les orangistes de Moosomin ont adressé une pétition dans les mêmes termes portant les signatures suivantes

A. G. Hamilton
A. S. Smith
Thomas Beer
S. Field
D. Macfarlane
J. McCurdy
B. Warwick
George Cowan
R. G. Carruthers
John Campbell
Thomas Ramsay
David Carnahan
O. Neff
A. McCormick
George Parke
James Robinson
George Campbell
William Thompson
Robert Shaw
W. James Dickson
George McKennit
H. Lamb
J. A. Rutledge
J. Daniel
C. H. Westbrook
John McGuire
James Campbell
John Routty
W. M. Dickie
Richard Walsh
R. W. McKennit
John E. Scott
E. H. McCrea
John Cunningham
A. H. Richards
J. N. Berthelot
W. H. Maudslow
M. D. Mackay
W. H. Husband
Robert Tucker
D. H. McCallum
H. H. Jell
Alfred Elmore
Wm. Laidlaw
Colin McLean
Thomas H. Wilson
Amos Kinsey
F. T. Carman
John Hind
A. R. Sutherland
John Smithers
W. Bristol
James Hart
J. W. McDermid
E. B. McCrea
J. F. William
R. D. McNaughton
T. N. Huddleston
M. Merisson
C. W. Crawford
R. J. Noble
Thomas Ewen
H. C. Buchanan
John Pretan
W. J. Smith
J. R. Whittington
James Paul
John Morrison
Joseph Featherston
S. B. McAlpinn
S. Sutherland
Robert Mills
F. H. Bush
A. Bell
Richard Fees
A. Galloway
F. McPherson
William Redmond
John McKenzie
C. J. Johnson
A. York
Thomas Jones
E. Treaves
H. Smith
F. G. Lewin
W. J. Adins
A. S. Rutledge

Ce sont probablement les mêmes individus qui, après l'exécution, se réunissaient dans leur loge numéro 1528 pour se réjouir du succès de leur sanglante machination et exprimaient leur joie en ces termes sauvages :

" Nous, les membres de la L. L. O. numéro 1528, félicitons par les présentes le gouvernement d'avoir mis à exécution la sentence de mort portée contre l'arohi-rebelle et le traître Louis Riel, et que le sang de Scott, notre frère assassiné, est enfin vengé après une période de quinze années, ET NOUS NOUS ENGAGEONS A SOUTENIR LE GOUVERNEMENT qui a démontré que justice serait rendue à toutes les classes de la société quelles que soient leurs croyances, et de plus, s'il s'élevait des difficultés grâce à l'intervention française ou catholique dans l'administration de nos lois et de nos droits, nous appuierons le gouvernement, et notre constitution et nos lois,

mé ne s'il faut rep. n. re. notre sa g pour les défendre."

Partout et toujours la même menace Sir John dans sa lettre à son fils, le Mail dans ses accès de fanatisme, ne parlent pas autrement. Ce qu'il leur faut, c'est du sang, et du sang catholique et français.

Voilà l'élément qui, malheureusement appuyé d'un trop grand nombre de nos compatriotes qui mettent leur intérêt personnel au-dessus de leurs droits religieux et nationaux, ose nous demander de leur confier les affaires du pays pour un nouveau terme de cinq ans.

ACTUALITES

L'hon. Dr Ross a déclaré hier à un reporter du Star que le gouvernement avait décidé de retarder les élections jusqu'à la fin de novembre.

Comme les élections doivent nécessairement en vertu de la loi avoir lieu avant le 9 décembre, on voit que les ministres sont déterminés à attendre jusqu'à la dernière heure avant de sortir et à ne pas perdre un sou sur le dernier versement qui leur sera payé sur leur salaire.

Le Journal de Québec revient à la charge pour chercher à convaincre le public de notre district que c'est \$200,000 qu'il aura à payer pour la construction de son palais de justice et non \$300,000 comme nous l'avons prétendu.

Le Journal admet que l'entreprise coûtera plus de \$200,000 et qu'au 25 avril dernier le gouvernement avait déjà payé \$203,726, qu'il a payé divers montants depuis et qu'il reste une balance à payer. Le Journal estime cette balance à \$20,000, mais il ne nie pas que le contracteur réclame \$100,000.

Il résulte clairement des remarques du Journal qu'il admet que le Palais de justice coûtera \$300,000. Mais, s'écrie-t-il, ce ne sont pas les contribuables qui payeront le surplus de \$200,000, mais bien le gouvernement, puisque celui-ci n'a été autorisé à emprunter que \$200,000 pour cet objet.

Mais est-il possible vraiment de se moquer ainsi du public? Voyons un peu.

Le contrat fut donné originairement pour \$185,000.

Le gouvernement se fit voter \$150,000, afin, disait-il, de couvrir les extras.

Or il dépensa des \$150,000 et \$50,000 de plus.

D'après la prétention du Journal, c'est la province et non le district qui aurait dû payer le surplus des \$150,000 puisque le gouvernement n'avait été autorisé à dépenser que ce montant.

Pourtant, à la session suivante, le gouvernement se fit voter \$50,000 pour couvrir le surplus qu'il avait dépensé sans autorisation.

En ouvrant le statut 45 Vict: chap. 26, nous lisons, art. 1er.

" Dans le but de couvrir la dépense additionnelle nécessaire dans la construction du palais de justice de Québec, par les changements apportés dans la distribution inférieure et par la substitution de matériaux en fer aux matériaux en bois, le lieutenant gouverneur en conseil, en sus des cinquante mille piastres que l'acte 45 Victoria, chapitre 26, permet d'emprunter, pourra autoriser le trésorier de la province à contracter un emprunt additionnel de cinquante mille piastres."

N'est-il pas évident que nous devons conclure, avec ce projet sous les yeux, que le gouvernement, qui était maintenu au pouvoir, reviendrait à la charge pour se faire voter le surplus des \$200,000, tout comme il a fait pour le surplus des \$150,000?

Il est bon que le Journal vide son assortiment de blagues quelque temps avant la votation, afin que nous puissions mettre les électeurs en garde.

Il y a longtemps que les contribuables du district de Québec demandaient au gouvernement des nouvelles de leurs \$40,000, montant de la police d'assurance sur le vieux palais de justice.

Puisque vous nous obligez à rebâtir à nos frais, disaient-ils, il n'est que juste que vous nous remettiez l'assurance que nous avions sur l'ancienne bâtisse.

Le Journal vient de trouver une raison pour justifier ses traités de nous retenir ces \$40,000 et les intérêts.

" Le gouvernement a raison, dit-il, de garder ces \$40,000 et de ne pas en faire remise aux municipalités, parce qu'il n'a rien chargé aux municipalités pour les frais d'installation des cours depuis quinze ans, époque de l'incendie de l'ancien palais de justice."

C'est cocasse!

Et d'abord, le gouvernement n'a pas installé les cours tous les ans " depuis 15 ans," comme le prétend le Journal.

Il les a installés une fois il y a 15 ans.

Or le Journal prétendra-t-il que cette installation des cours dans la bâtisse actuelle a coûté \$40,000, ou seulement \$4,000?

A quel idiot fera-t-on croire que ça peut coûter \$40,000 pour installer des bureaux dans une bâtisse valant environ \$5,000? Reprenez vous, messieurs du Journal.

Pendant que le Journal de Québec discute la question du Palais de Justice, le Quotidien s'occupe, lui, de la vente du chemin de fer du Nord.

L'organe conservateur de Lévis ne défend pas la transaction, car ce serait un manque de confiance en M. Ross, premier ministre, qui l'a dénoncée comme un vol gigantesque.

Mais, dit en substance le Quotidien, les députés qui l'ont favorisée doivent être absous par leurs électeurs parce que M. Mercier n'a pas voté sur la vente!

Ainsi, le chef d'opposition d'alors, M. Joly, et tous les députés libéraux présents en chambre, ont voté contre. Mais parce que M. Mercier, qui était simplement député de St Hyacinthe à cette époque, était absent et n'a pas voté, tous les députés conservateurs qui ont voté la vente et ont fait perdre ainsi des millions à la province doivent être acclamés!

Le Quotidien formule encore une autre prétention.

Les députés qui ont voté la vente du chemin de fer du nord, dit-il, doivent être absous parce que le député de St Hyacinthe était favorable à la vente.

Mais où est son vote en faveur de cette vente, lui demandons-nous?

Il n'a pas voté en faveur de la vente, mais il n'en pensait pas moins, nous répliquons. Un jour, M. Gagnon a proposé de censurer le gouvernement pour avoir conduit cette vente d'une façon secrète et mystérieuse et M. Mercier a voté contre.

Mais il avait une excellente raison pour cela; il prétendait, qu'il connaissait parfaitement, lui, la conspiration qui avait amené la vente et il ne pouvait dire par conséquent par son vote qu'il n'en connaissait rien.

Mais, ajoute-t-on encore, M. Mercier, au cours d'une conversation, un an avant la vente, s'est déclaré favorable à une vente à 8 millions.

En supposant que tel serait le cas, il ne pouvait alors être favorable à la vente faite par M. Chapleau, puisqu'en dédaisant le million et demi payé par la province depuis la vente ainsi que tous les autres déboursés, cette transaction ne rapportera pas 4 millions à la province.

Reprenez vous, messieurs du Quotidien!

Il y a encore 14 comtés où le gouvernement n'a pas de candidats.

Les nationaux n'en ont plus que 8 à choisir.

L'hon. M. Mercier arrivera à Québec dimanche soir.

Lundi après-midi, il se rendra à St Arsène, comté de Témiscouata, pour l'assemblée qui doit y avoir lieu le lendemain.

Il reviendra à Québec mercredi.

Judi, il parlera à Cap Santé, comté de Portneuf.

Il passera la journée de vendredi à Québec et retournera à Montréal vendredi soir.

Le Journal de Québec est dans la joie, parce qu'un pauvre employé de l'Etat a perdu sa place pour s'être proclamé libéral.

Le Journal félicite le Journal des Trois Rivières d'avoir été la cause du malheur de ce jeune homme en le dénonçant violemment.

Quelle délicatesse de sentiment!

" Prétendre que les conservateurs du Bas-Canada ne doivent jamais s'allier aux libéraux du Bas Canada, disait la Minerve, au mois de septembre 1877, c'est de l'esprit de parti qui touche à la coterie, c'est un simple entêtement, condamné par le public, odieux surtout à notre honnête et paisible population, et si le parti conservateur portait sur son programme pas d'entente et pas d'union, le peuple briserait ce parti comme un vase condamné."

Qui n'a pas foi dans notre beau pays et qui par pure malice songe à détruire nos institutions? Sommes-nous, nous, catholiques, frappés du signe de la désunion? Y a-t-il une moitié ou un tiers de la population si pervertie que nous ne puissions leur tendre la main?.....

Nous invitons le public à conserver et à méditer ces paroles.

L'hon. M. Chapleau est venu de Montréal à Québec, jeudi soir, en compagnie des hon. MM. Ross et Taillon et de M. Tassé, de la Minerve.

M. Blumhart et madame Blumhart se sont embarqués hier pour l'Europe. Notre confrère de la Presse a été l'objet d'une démonstration sympathique à l'occasion de son départ.

Au départ du bateau mercredi soir, dit la Presse, un grand nombre d'amis attendaient les voyageurs sur le quai de la compagnie du Richelieu, pour leur serrer la main et leur souhaiter un bon voyage. Parmi eux nous avons remarqué MM. l'hon. Mercier, Bergeron, M. X., l'échevin Beausoleil, Georges Duhamel, colonel Stevenson, Arthur Danseur, G. W. Parent, J. B. Rouillard, C. Champagne et un grand nombre d'autres.

Au moment où le " Montréal " quittait son quai, trois coups de canon furent tirés par M. J. Vincent.

En passant devant le village de la Longue Pointe, un feu d'artifice lancé de Mille Fleurs, la résidence de l'hon. M. R. Thibaut, illumina la rive et le navire répondit par trois saluts.

L'explosion des fusées pyrotechniques, chez M. A. Dansereau, salua également le passage du " Montréal."

Aux Lilla, des fusées et pétards furent aussi tirés, ainsi que du quai de Longueuil.

On a trouvé une lettre personnelle de Sir John, dans la poche d'un individu arrêté dernièrement pour vol de grand chemin à Toronto.

Pas de commentaires.

MM. Blake et Mowat ont parlé jeudi à Belleville et hier à Picton.

Un léger accident s'est produit hier lorsque M. Chapleau est allé à bord de la frégate. Le cable lancé au bateau s'est rompu et les visiteurs sont partis à la dérive.

Cela a causé quelque alarme à bord du bateau de la traverse qui passait non loin de là.

—Chapleau à la dérive! s'est-on écrié.

—Oh! pas de danger, allez, a dit tranquillement un loustic. Il a un bout de corde dans sa poche!

Cette facétie a provoqué un fou rire général.

M. Laliberté, député de Lotbinière, est en cette ville.

Quelle radieuse journée pour l'une des rares sérénades de la saison!

L'éclat de la lune nouvelle, le feu des lampes électriques, la douceur de la soirée et la magnifique programme de la musique française attirèrent sans doute tout Québec sur la Terrasse ce soir.

On signale une répétition de grandes secousses de tremblement de terre dans les Etats du sud.

A Charleston, C.S. les habitants passent les nuits à la belle étoile, les gens riches dormant dans leurs jardins sous des tentes; et les pauvres se font des lits sur les places publiques.

On télégraphie d'Ottawa, 3— Archibald Campbell, fils de Sir Alexander Campbell, maître général des postes a été trouvé mort dans sa chambre à la demeure de son père, vers quatre heures et demie hier après midi. Il avait une balle dans la tempe gauche et un revolver se trouvait sur le plancher à quelque distance. On suppose que le jeune Campbell était à essayer ce revolver et que le coup partit lorsqu'il le tenait dans sa main.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de Madame Veuve Frs Defoy, décédée hier matin. Nous prions la famille d'accepter nos sentiments les plus sincères de condoléances.

NOUVELLES ELECTORALES

TERREBONNE

Hier a eu lieu à St Jérôme une assemblée des électeurs afin de désigner les délégués de paroisses chargés de choisir un candidat national.

L'assemblée qui se composait de plus de cinq cents personnes était présidée par M. Godmer, maire de Saint Jérôme.

M. Damase Limoges, cultivateur de Ste Anne des Pains, fut proposé par M. Isidore Thérien, maire de Sainte Anne, et secondé par M. Marcel Labelle, conseiller de la paroisse de St Jérôme.

M. Oscar Gaudet, avocat de Montréal, fut proposé par M. Thomas LaPointe, de Terrebonne, et M. J. Béaillé, de Ste Agathe.

M. Limoges ayant réuni la majorité des voix, la minorité se rallia à lui et il fut déclaré choisi à l'unanimité.

Cette décision fut communiquée à l'assemblée et M. Limoges déclara qu'il acceptait la candidature.

Des discours furent ensuite prononcés par M. Dr Duchesneau, Coupal, ex-M. P., A. E. Poirier et Mercier.

M. Limoges a toujours été l'un des plus chauds partisans de l'hon. M. Masson.

—Une grande assemblée politique

aura lieu dimanche après la messe à Ste Agathe.

Les orateurs des deux partis sont priés d'y assister. MM. honorable Mercier, honorable Bellerose, Ch' Champagne, J. G. H. Bergeron, A. E. Poirier, G. Duhamel, Dr Mancil, W. Prévost, Dr Prévost, O. Gaudet prendront la parole.

LAVAL

M. B. Bastien, entrepreneur, a définitivement accepté la candidature nationale dans le comté de Laval.

Une réunion aura probablement lieu dimanche.

COMITÉ NATIONAL

De la Presse d'hier :

"Une réunion du comité National a eu lieu au Mechanics Hall, cette après-midi, pour choisir un comité exécutif et pour y organiser les élections."

TÉMISCOUATA

Il y avait plus de 2,000 personnes l'assemblée de mercredi, à St Eloi.

La discussion commença à midi et demi et se termina à 5 h. 30.

Les orateurs parlèrent dans l'ordre que voici : M. L. P. Pelletier, candidat national ; M. Deschêne, candidat pendar ; M. Grandbois, M. P. ; M. L. P. Pelletier ; M. P. V. Taché, officier reiseur ; M. Alphonse Pouliot, candidat libéral à la dernière élection. M. Chapais ; M. L. Pelletier ; M. C. E. Pouliot.

Les renseignements que nous avons nous permettent de dire que le succès obtenu par les nationaux à cette assemblée éclipsa sous tous les rapports toutes les autres démonstrations de ce genre qui ont eu lieu jusqu'à présent dans notre district.

Au delà des trois quarts de cette foule immense était sympathique aux orateurs nationaux et les acclamait avec enthousiasme.

Des deux côtés on admet dans le comté que l'élection de M. Pelletier est assurée avec une majorité de plus de 400.

Les libéraux voteront à l'unanimité pour M. Pelletier, et les conservateurs lui donneront certainement aussi la majorité.

On sait que M. Pelletier, père du candidat national, est l'homme le plus influent de parti conservateur dans le comté, dont il dirige les luttes depuis 20 ans.

MONTMORENCY

M. Desjardins ouvre demain sa campagne électorale.

Il parlera après la messe à St Pierre et après vêpres à Ste Famille.

M. Jos. Turcotte doit le rencontrer dans ces deux paroisses.

TROP TARD

Il ne manque pas de gens qui craignent, pour le public, l'effet délétère du poison que le Canadien lui sert tous les jours à pleine colonne depuis quelques semaines.

Franchement je crois qu'on exagère un peu.

Mettez vous bien dans la tête que depuis le mois de mars 1885 jusque vers la Saint Sylvestre, le Canadien et l'Éclaircissement n'ont cessé d'activer le mouvement national, d'attiser le feu de paille.

Que penseriez vous d'un individu qui, après avoir, pendant neuf mois, donné tous les jours, sans en manquer un seul, un certain nombre de grands coups de cognée sur un coin, se flatterait ensuite de pouvoir l'arracher avec ses dents?

Voilà en deux mots la risible tâche que s'est assignée le Canadien.

Ceux qui le paieraient pour une pareille besogne seraient volés, voilà tout.

MONOÛLE.

UNE LETTRE DE BATOÛE

Batoche, T. N. O., 29 août 1886.

Cher monsieur,

Vous serez peut-être surpris de recevoir des nouvelles d'un vieux métis. Je suis arrivé hier soir de l'Alaska où je suis depuis bientôt six années. En arrivant, j'ai été surpris d'apprendre tout ce qui s'était passé durant mon absence, j'étais parti un peu parce que le gouvernement refusait de nous entendre, ne voulant pas nous rendre justice, nous prenant pour de purs sauvages, dont ils enlèvent les terres quitta à les maltraiter par la suite.

On m'a raconté que les Métis poussés à bout avaient été forcés de se révolter et de recourir aux armes pour protéger le peu qui leur restait. Enfin, en fumant notre pipe tranquillement, nous nous sommes trouvés à passer en revue tous les événements de l'année dernière. On parlait de l'exécution de Riel. Les uns blâmaient un nommé Sir John Macdonald, d'autres disaient, ce que je n'osais croire, que ce n'était pas ce der-

nier, qu'au contraire il avait seulement tiré sur la corde que trois Canadiens (Langevin, Caron et Chapleau) avaient passé au tour du cou de Riel, mais il faut croire que c'est vrai puisqu'il est venu à Winnipeg un autre Sir du nom d'Adolphe qui aurait dit en compagnie d'un autre orangiste du nom de White, que l'affaire était comme faite et qui lui et ses confrères ne sympathisaient pas avec les rebelles comme ils le verraient.

Ils me disent aussi qu'il est venu ici une commission de médecins pour examiner Riel, et que ces gens, bien instruits, étaient au poulx de Riel, en regardant Sir John avec des lunettes d'appareil.

On m'a aussi appris que la veille de son exécution, à six heures du soir, le pauvre Riel ne savait pas encore qu'il serait exécuté le lendemain. Est-ce bien vrai? Veuillez être assez bon de me le dire.

Un de mes frères arrivant de Qu'Appelle dit qu'il a vu le grand chef orangiste, le Sir John, [je ne sais pas pour quoi on l'appelle Sir, c'est peut-être parce qu'il a le teint jaune]. Les Métis du fort Qu'Appelle s'attendaient à avoir sa visite, ils avaient fait de grands préparatifs pour rester chacun chez eux. Mais le grand chef que les Métis ne tenaient pas du tout à voir eut peur d'être appelé à expliquer l'acte le plus injustifiable, la honte de sa vie.

Mon frère me dit que l'hon. Jos. Royal, qui a la prétention de faire croire aux Canadiens qu'il est notre représentant, est passé ces jours derniers à Qu'Appelle à vent couvert en route pour Vancouver, où il se rend en compagnie du grand chef orangiste McKenzie Bowell, — dans l'intérêt des Métis, sans doute. Tout ce que je puis vous dire d'une manière certaine, c'est que nous n'avons eu confiance dans l'honorable M. Royal qu'une année seulement. Et 1873 et 1874, il montra son manque de tact, d'énergie et sa mauvaise volonté, en nous laissant persécuter par le procureur général Clark, un autre membre du gouvernement dont ce M. Royal faisait alors partie. Il ne peut pas donner pour excuse qu'il nous a trahis dans l'intérêt de la paix conservateur, puisqu'il a été libéral, car il a supporté le gouvernement McKenzie en nous invitant à voter et en votant lui-même pour l'hon. Donald A. Smith, en 1878.

Il peut aller se promener, et par son vote en chambre à la dernière session il a mis le comble à toute une série de viles hypocrisies. — On me raconte un mot d'un monsieur Cestégal qui aurait dit que quand il achetait un cochon il se le faisait livrer. M. Bowell fait mieux, non seulement il se le fait livrer, mais il se promène avec. Il est allé le montrer à ses frères orangistes du Pacifique. Ouf, ouf, ouf! Et dire qu'il a été question de nous donner un tel homme comme gouverneur du Nord-Ouest! Vaudrait mieux un pur orangiste, car au moins nous saurions à quoi nous en tenir.

Je termine, monsieur; j'espère que vous me donnerez des renseignements que je vous demande. J'espère aussi que vous aurez un peu pitié de mon style, et de mon français surtout, mais le cœur n'a pas de langage particulier, et c'est lui qui parle, puis comme je vous l'ai dit en commençant, je viens de l'Alaska et il est difficile de prendre ses degrés là où ils vont si loin en bas de zéro.

Je vous crois de préférence, car ayant trouvé une copie de votre journal si patriotique, tout en vous demandant des informations, j'ai cru devoir vous remercier de ce que vous avez fait pour la défense du pauvre malheureux que d'autres de vos compatriotes se plaisent tout à insulter. Oui, monsieur, nous descendons des Sauvages, race qui parfois a commis de grandes cruautés; cependant je dois vous assurer qu'il nous serait impossible tout Sauvages que nous soyons, d'insulter à la mémoire d'un ennemi mort, surtout quand cet ennemi est un compatriote, comme l'ont fait Chapleau, Tassé & Cie dans le beau et patriotique comté de Chambly.

G. LARONDELLE.

ANNONCES NOUVELLES

Demandées.—L. Fréchet, Grand-Pèlerinage à Ste Anne.—Textes à vendre.—Jos. Danjon. Poêles à l'huile de charbon.—F. O. Vallerand. Avantages sans précédents.—F. X. Leppage. Pharmacie du Palais.—Dr C. O. Lebel.

NOUVELLES LOCALES

AUJOURD'HUI 4 SEPTEMBRE : De l'Immaculée Conception.—Lever du soleil à 5 h. 12, coucher à 6 h. 16. Premier quartier de lune demain matin à 2 h 56. Quarante heures demain à Saint Roch des Aulnais. Temps : ensoleillé, calme et tiède.—Thermomètre : 75°.—Signaux de l'Intercolonial pour la journée : Beaufort.

NOUVEAU COUVENT

Le couvent de Ste Croix, Lotbinié

et maintenant complètement terminé, ces classes s'ouvriront le 7 septembre.

CERCLE DE LA SALLE

L'assemblée générale mensuelle du cercle aura lieu lundi, le 6 courant à 8 h. p. m.

Tous les membres sont instamment priés d'y assister.

E. FRASER, ass. sec.

NOUVELLES DE ST SAUVEUR

Nous recevons au moment de mettre sous presse la communication suivante : St Sauveur de Québec, 4 sept. 1886.

Cher monsieur,

Voulez-vous avoir la bonté de faire paraître dans le prochain numéro de votre journal :

Lo que la retraite annuelle des Enfants de Marie commencera demain, dimanche, 5 du courant, à St Sauveur, immédiatement après les vêpres.

Immédiatement après les vêpres de Marie au bazar St Sauveur fera ce soir, samedi, l'encan des effets qui lui restent, et que les autres tables tireront leur loterie lundi prochain, dans la journée, et feront leur encan le soir de ce même jour à 7 h. p. m.

Le R. P. Grenier accuse réception de \$10.00 pour le bazar St Sauveur, de la part d'un bienfaiteur inconnu; il le prie de vouloir bien accepter ses sincères remerciements.

Ce faisant vous obligerez beaucoup Votre tout dévoué,

O. GRENIER, Sup. O. M. I.

CHRONIQUE DU FEU

Un incendie a détruit hier soir une maison calfeutrée de rue Richmond.

MUSIQUE SUR LA TERRASSE

Ce soir, de huit à dix heures, la musique du croiseur français la Merveille jouera sur la Terrasse les morceaux suivants :

Jupiter, allegro militaire.....Gurtner Le Calife de Bagdad, ouverture.....Boieldieu

Martha, fantaisie.....Flotow Le Trouvère, fantaisie.....Verdi La Vague, valse.....O. Metra

ACCIDENT SUR LA RUE

Jeudi soir, un cheval à l'épouvante a mis en pièce une voiture de M. Bégin de St Roch, rue St Valier, St Sauveur

ALIENATION MENTALE

On a amené à la ville un jeune homme de St Raphaël de Bellechasse, attaqué de folie; on doit le conduire aujourd'hui à l'asile de Beauport.

MUNICIPAL

Le comité de l'aqueduc vient de décider de relier le château d'eau à la cité par un téléphone.

Le trésorier de la cité a déjà disposé de toutes les débetures émises par la corporation pour le paiement du nouvel aqueduc. La majeure partie a été placée à Montréal à 1 1/2 p. c. de prime. Un citoyen de St Roch en a pris pour \$40,000 pour sa part.

UNE NOUVELLE A SENSATION

Nous lisons dans le *Now lis* e d'hier :

Plus courts

"On remarque que les jours sont de plus en plus courts."

Pas possible!

BASSIN DE RADOUB

Il y a déjà une grande activité au dock de St Joseph de Lévis. Bon nombre d'ouvriers sont occupés les uns à calfeutrer provisoirement le caisson, d'autres au curage du lit du bassin; à bord du *Titania*, la toilette est commencée. Le grincement des poulies, des treuils et des grues; les coups de marteau sur la coque du vaisseau; le chant des ouvriers suspendus à ses flancs; les allées et venues des tramways transportant la pierre, le charbon, le bois; les souffles puissants des grandes pompes mêlés au halètement des treuils à vapeur; tout cela forme une musique assourdissante, mais qui résonne agréablement aux oreilles de la brave population ouvrière de Lévis. En effet, il y a là pour elle une bonne aubaine, et nous lui souhaitons de tout cœur le retour de vivépiré dont le besoin se fait si vivement sentir.

LES DÉLÉGUÉS DE LA LIQUE IRLANDAISE

Notre concitoyen M. Arthur Murphy a fait les honneurs aux délégués de la ligue irlandaise de Chicago.

Il leur a organisé une excursion dans le port, une visite à bord des vaisseaux français et est allé les reconduire à la gare du Grand-Tronc, hier après midi.

AVIS AUX MÈRES

Le sirop calbant de Mme Winslow devrait toujours être administré aux enfants qui sont dans la période de la dentition. Ce sirop calme l'enfant, amoil les gencives, fait cesser les douleurs fait disparaître toutes les coliques et est le meilleur remède pour la diarrhée. — Vingt centins la bouteille. 10 mai 1886—la. q & h.

Pour la Dyspepsie ou une faible digestion, buvez l'Eau de St-Léon après chaque repas et avant de déjeuner pour la Constipation.

Gingras, Langlois & Cie QUEBEC

EXCURSION A LA MALBAIE

Le steamer *Magnet*, capitaine Rivérin, quittera le quai St André samedi à 2 h. 30 p. m. à destination de la Malbaie et du Cap à l'Aigle, touchant à la Baie St Paul et aux Eboulements. Au retour, le *Magnet* partira du Cap à l'Aigle lundi matin à 6 heures et touchera à la Malbaie, aux Eboulements et à la Baie St Paul.

Les personnes désirant être de retour à Québec lundi matin pourront revenir à bord de l'*Union*, qui part de la Malbaie à 11 h. du soir le dimanche.

Billets aller et retour \$2.50.

26s.

EXCURSION A LA MALBAIE

Le steamer *Rival* quittera le quai Champlain samedi à 1 h. p. m. à destination de la Malbaie et du Cap à l'Aigle, touchant à la bonne Ste Anne, à la Baie St Paul, à l'Île aux Couloirs et aux Eboulements. Au retour, il quittera le Cap à l'Aigle lundi à 5 heures, la Malbaie à 6 heures, touchant aux mêmes ports intermédiaires. Tarif : Malbaie et Cap à l'Aigle, aller et retour \$2; Baie St Paul et ports voisins \$1.50; St Anne, 50c.

DÉCÈS

Le 27 août 1886, Philippe Sampson, à l'âge de 21 ans, commis-marchand à St Anselme, comté de Dorchester.

Le 3 courant, à l'âge de 73 ans, dame Rose Masticotte, épouse de feu Charles Marcotte.

Le service aura lieu à l'église Saint Jean-Baptiste lundi, le 6 courant, à 8 heures précises.

Le convoi partira de sa demeure, rue St Jean N° 419, à 7 h. trois quarts.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Annonces Nouvelles



Société St-Jean-Baptiste

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale annuelle de la Société Saint Jean Baptiste, pour la réception des rapports et l'élection des officiers pour l'année 1886-87, aura lieu LUNDI prochain, le 6 SEPTEMBRE, à l'Hôtel de Ville, à 7 heures P. M.

Par ordre, L. P. PELLETIBB, Secrétaire Archiviste, Soc. St. J. Bte Q.

29 août 8f

DEMANDÉES

Cuisinière et filles pour table demandées, Maison Fréchet, No 38, rue St Louis, vis-à-vis l'Académie de Musique.

Ne pas se présenter sans de bonnes recommandations.

L. FRECHET, Gérant.

3 sept 2f

DIMANCHE, 5 SEPT.

Grand Pèlerinage

STE ANNE de BEAUPRE

PAR LE Chœur de l'orgue de la Congrégation de St Roch Sous le patronage du Rév. M. Faguy

Le vapeur *Brothers*, capt. Fortier, partira du quai Champlain à 6 heures A. M. Il y aura musique et confession à bord. Le chœur chantera la célèbre messe Boidelaise et M. Joseph Lamontagne, le fameux ténor, fera le solo.

Les dames sont admises. Prix du passage : 50 cts aller et retour quai compris.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC Cour Supérieure District de Kamouraski No 808

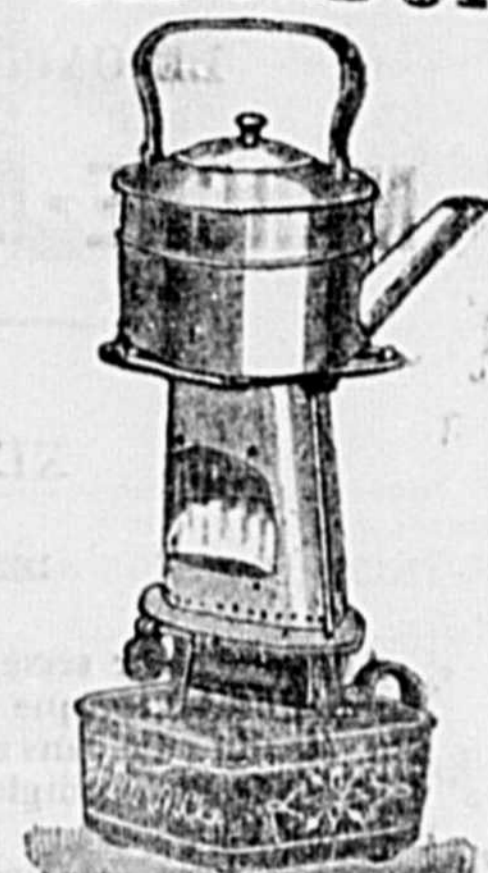
Dame Hélène Johnson, épouse de Gonzague Benouf, charron, de la paroisse de Trois Pistoles, dûment autorisée à ester en justice, a, ce jour, institué une action en séparation de biens contre le dit Gonzague Benouf.

Fraserville, 30 août 1886. POULIOT & POULIOT, Procès de la Demanderesse. 1er sept 1m

POÊLES A L'HUILE DE CHARBON



INDISPENSABLE POUR L'ÉTÉ



Variété et Nouveauté

A vend des manufactures par F. O. VALLERAND. 92, Cote Lamontagne et 33, rue Notre-Dame.

LES PIANOS NEWCOMB EN TÊTE DE TOUS

Le piano Newcombe a remporté la médaille d'argent sur tous ses concurrents, les pianos de l'Europe et de l'Amérique à la grande Exposition de la Nouvelle-Orléans en 1885 avec le rapport du jury d'examineurs commettant de première qualité de main d'œuvre pour égalité de son et pour excellence en général au point de vue musical et mécanique de l'instrument.

Ce piano a aussi obtenu le premier prix à l'Exhibition de Kingston en 1885 sur tous les pianos Canadiens, Allemands et Américains.

Il est choisi par les professeurs, tant pour la puissance que pour la beauté du son. En un mot, le piano Newcombe est préféré à tous les autres par toutes les cantatrices pour sa beauté et sa douceur dans l'accompagnement du chant.

Sanctionné par d'ausi éminents artistes tels que Otto Bendix, autrefois pianiste à la cour de Sa Majesté le Roi de Danemark et premier professeur du Conservatoire Musical de Copenhague, Carl Martens, gradué du Conservatoire Royal de Leipzig, G. W. Shady, docteur en musique, professeur de la chaire de musique, à l'Université de la Trinité, Toronto, Edward Fisher organiste de l'église St André et directeur de la société de chœur de Toronto. Aussi de W. Waugh Lauder, Florence Maryatt, W. H. Pilcher, J. S. Parker et autres.

Ce piano est fait pour servir dans les salles de concert, dans les salons, les salles d'assemblées et les bordoirs.

Il est en usage dans toutes les écoles, les convents et les collèges.

BERNARD & ALLAIRE, Editeurs de Musique

77 & 79 rue St Jean

Haute-Ville Québec

Le seul établissement de musique dans la ville ayant le téléphone

CADAOX DE NOCE !

BEAU CHOIX ! DESSINS NOUVEAUX

Objets galvanisés, vases à salade ou à fruits, service à thé, etc.

Objets en argent avec boîtes couvertes en peluche, cuillères d'argent, fourchettes, service à dessert, porte bouquets.

G. SOIFERT

EUROPEAN BAZAAR

ouv. la 34, rue de la Fabrique

Opin du Cap. C. E. Holliwell

M. M. Gingras, Langlois & Cie.

Messieurs, — J'ai le plaisir d'attester l'incalculable bénéfice que j'ai tiré de l'usage de la justement célèbre EAU ST-LEON.

Pendant les dix années qui ont précédé l'année 1885, j'ai souffert le martyre du Rhumatisme et de la Goutte que des excursions de chasse et de pêche m'avaient fait contracter.

L'année dernière, j'ai fait l'essai de votre célèbre EAU ST-LEON, et j'ai régulièrement continué à faire usage.

Je dois déclarer que pendant les derniers douze mois, je n'ai plus ressenti les atteintes de mes anciens ennemis de quelque manière que ce fut.

Bien à vous, CAP. C. E. HOLIWELL, Rue Buade No 12, Québec.

La célèbre Eau Minérale St-Léon est à vendre chez tous les pharmaciens et Epiciers à 25 centins le gallon.

GINGRAS, LANGLOIS & CIE, Seuls agents pour toute la Puissance. Vis-à-vis l'Arche

HOTEL ALBION

RUE DU PALAIS QUEBEC

Cet Hôtel qui a eu autrefois une si grande vogue, et qui n'avait fini par former, vient d'être ouvert de nouveau au public. Inutile de dire qu'on y a fait une foule d'améliorations qui l'ont transformé complètement. Les chambres sont bien aménagées, la table est abondamment pourvue de toutes les prémices de la saison, les vins et liqueurs sont excellents, et les prix sont modérés, ce qui n'est pas à dédaigner. Enfin tel qu'il est aujourd'hui, l'HOTEL ALBION est une maison de première classe qui ne le cède en rien aux meilleures de la ville.

Le service est fait avec une extrême régularité par des employés polis et attentifs. Il faut aussi remarquer que l'Hôtel Albion est pour être tenu l'été et l'hiver.

J. A. BERGERON, Gérant, Autrefois commis à l'hôtel St Léon 3 juil 1m

QUEBEC-CENTRAL

Ligne de Québec, Boston, New-York et des Montagnes Blanches

La seule ligne ayant sur tout son parcours des chars palais et des chars dortoirs sans transbordement entre Québec et New York

La route la plus directe et la meilleure pour Boston et tous les points de la Nouvelle Angleterre via Sherbrooke et le lac Memphremagog

LE QU'APRES LUNDI LE 14 JUIN

Les trains quitteront Québec : EXPRESS—Départ de Québec par le bateau passeur à 2.15 p. m.; de Lévis à 2.45 p. m.; arrive à la Jonction de la Beauce à 4.40 p. m.; arrive à Sherbrooke à 8.40 p. m.; arrive à New Port Vt, à 10.30 p. m.; arrive à Boston à 8.30 a. m.; arrive à New York à 11.45 a. m.

Les chars palais et chars dortoirs Monarque avec buffet circulent jusqu'à New York sans transbordement.

MIXTE—Part de Québec par le bateau passeur à 2.30 p. m.; de Lévis à 3.00 p. m.; arrive à la Jonction de la Beauce à 6.45 p. m.; arrive à St François à 7.45 p. m.

Les trains arrivent à Québec : EXPRESS—Part de New York à 4.30 p. m.; de Boston à 7.00 p. m.; de New Port à 6.00 a. m.; arrive à Lévis à 2.30 p. m. et à Québec par bateau passeur à 2.30 p. m.

Chars palais et chars dortoirs Monarque avec buffet marchent de New York à Québec sans transbordement

MIXTE—Part de St François à 6.00 a. m. de la Jonction de Beauce à 7.25 a. m.; arrive à Lévis à 11.15 a. m. et à Québec par bateau passeur à 11.30 a. m.

Train rapide, beau paysage et raccourcements certains

Les trains et l'express de New York et Boston circulent directement sur cette ligne. Le bagage est étiqueté entre tous les endroits.

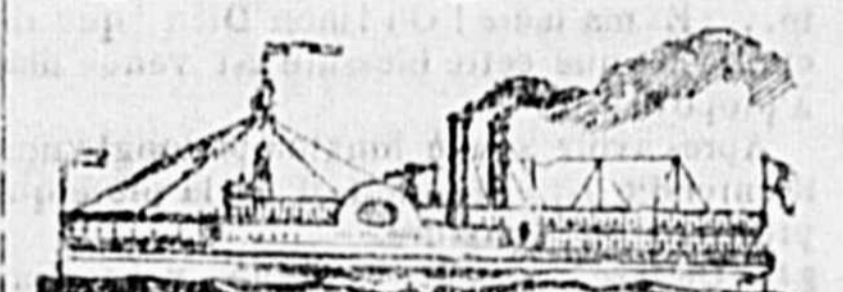
Pour billets et autres informations s'adresser au bureau général des billes, en face de l'Hôtel St Louis.

Des billets d'excursion de samedi pour toutes stations jusqu'à Newport (Vermont) valables pour aller le samedi et retour le lundi suivant, seront émanés pendant les mois d'été à moitié prix.

R. M. STODCKING, Agent, JAS. B. WOODWARD, Garant-général

J. H. WALSH, Gérant général des passagers.

Ligne de navigation entre



QUEBEC et la MALBAIE

Le steamer RIVAL

Captaine G. E. Humphrey

Le et après le 1er juin prochain, ce bateau laissera Québec, quai du marché Champlain, tous les mardis et jeudis à 10 du matin et les samedis à 1 heure, après-midi, pour Murray Bay arrêtant à Ste Anne de Beauport, Baie St Paul (quai neuf), Isle aux Couloirs et les Eboulements.

Au retour, il partira de Murray Bay tous les lundis, mercredis et vendredis à 6 heures et arrivera à tous les ports intermédiaires.

Pour informations au sujet du passage et fret, s'adresser au capitaine G. E. Humphrey sur le vapeur, ou à

G. E. HUMPHREY, Jr., 128, rue St Pierre, Québec. 29 mai 18q 68f

Académie Commerciale de St-Roch

L'ouverture des classes aura lieu mercredi, le 7 septembre, au No 86, rue St-François. Les Français, l'Anglais, le Catalan, la Tenue des Livres, etc., en un mot, toutes les branches commerciales sont enseignées à cette école. Une attention toute spéciale est donnée à l'Anglais et la Tenue des Livres.

J'ouvrirai en même temps des classes privées chez moi ou à domicile, et des classes du soir. Je me charge aussi de préparer les jeunes gens et les jeunes filles pour diplôme soit modèle ou élémentaire.

JULES CLOUTIER, Professeur. 25 août 15f

LE CAPITAINE

MARCHE-OU-CREVE

XIX

DEPIT

Aline, le cœur serré, allait lui formuler un non brutal lorsque l'image de Cramoizan, étendu pâle dans son lit, se dressa devant elle. Le chirurgien aussi était là, et, côté, de son étonnante beauté, cette femme tenant le bras de Jacques...

XX

LA MISSION DE DELBOS

Le lendemain de ce jour, Cramoizan avait recouvré sa connaissance. Sa première poignée de main avait été pour ses deux amis, puis il avait aperçu la robe de Coquelicot et s'était écrié d'une voix joyeuse...

Aline l'est Aline ! Mais il avait fallu le détromper promptement. Quand il sut que c'était Céleste...

— Mais sans doute, répondit Cramoizan. Oh ! ne me chasses pas, cria Coquelicot d'une voix suppliante...

— Il serait cruel de traiter madame en sennelle, dit le chirurgien-major, par elle a soigné M. de Cramoizan avec une si touchante tendresse qu'on devrait la laisser là, ne lui-cue que par pitié...

— Et que m'importe sa tendresse ? Qu'on la chasse, je ne veux pas la voir. Qu'on ne me parle pas de cette malheureuse...

Puis, se tournant vers Delbos qui était à sa droite, tandis que le major se tenait de l'autre côté du lit, attentif à ce qui se passait, Cramoizan, lui dit :

— Et Aline ? — Voulez-vous parler de Mlle Tourseulles commandant ? — Oui, est-elle venue ?

Le jeune marin avait parlé et raconter la scène qui avait eu lieu, lorsque le docteur lui fit signe de se taire et de répondre évasivement.

— Non, répliqua Delbos, Mlle Tourseulles n'est pas venue. Ah ! fit Jacques.

Il y avait tant de douleur dans ce « ah ! » prononcé par Cramoizan, que Céleste ne put y tenir et sortit de la chambre.

— Suis-je assez folle, murmura-t-elle, d'espérer que cet homme m'aimera un jour !

Le capitaine s'était tu et avait fermé les yeux comme s'il eût voulu dormir. Le chirurgien et les deux jeunes gens s'y trompèrent, ils se retirèrent discrètement sur la pointe du pied et Cramoizan resta seul.

— Aline n'a pas donné de ses nouvelles, se dit-il tandis que cette Céleste te... E. ma mère ! Oh ! mon Dieu ! que de choses, et que cette blessure est venue mal à propos !

Après avoir songé longtemps longtemps il entendit parler ses amis d'ins la pièce qui précédait la chambre.

— Delbos ! cria-t-il d'une voix impétueuse au grand effroi du médecin qui accourut en lui faisant signe de se taire.

— Où est Delbos ? reprit Cramoizan, je voudrais lui parler.

— Me voici, commandant, dit le jeune marin en s'avancant.

— Mon ami vous a lez me rendre un grand service, dit Cramoizan.

— Je vous en prie, capitaine, dit le chirurgien en interrompant son maïade, ne parlez pas encore longuement. Si vous aimez Mlle Tourseulles, si vous voulez que madame votre mère ait l'ineffable joie de vous retrouver vivant, ne vous fatiguez pas.

— Un mot seulement, docteur, dit Cramoizan d'une voix presque suppliante.

— Soit, mais songez à ceux qui vous aiment.

— Ne craignez rien, j'y songerai pendant tout le temps que je parlerai, je vous le jure, répondit en souriant le capitaine.

Le chirurgien haussa les épaules et garda le silence.

derrez si elle n'avait pas connaissance de la déplorable issue de mon duel.

— Oui, commandant, reprit Delbos, mais ne vous hâtez pas trop d'accuser Mlle Tourseulles.

— Je ne l'accuse pas, répliqua Cramoizan d'un ton sec.

Sans faire attention à cette réponse, Delbos continua :

— Mlle Tourseulles a perdu son frère la veille même de votre duel. Vous n'ignorez pas quelles terribles scènes se sont passées chez elle. Pensez-vous qu'elle ait en le loisir de quitter sa maison après tous les événements de mercredi ?

— C'est vrai, c'est vrai, disait Cramoizan, comme si tout à coup il venait de se rappeler les effroyables malheurs de la jeune fille.

— Et qui sait, reprit Delbos, si en apprenant votre mort, — car les journaux l'ont annoncée samedi soir — Mlle Aline n'a pas été rudement frappée par ce dernier coup.

— Vous avez raison, Delbos, c'est moi qui suis un ingrat exigeant. Il faut que je la voie. Je veux aller tout de suite, lui parler, la consoler.

— Voulez-vous bien vous faire, commandant ! Dans quinze jours, oui, mais pour le moment il faut suivre les prescriptions du major.

— Non, non, je veux.

— Commandant, je pars à l'instant même pour Paris. Ce soir, je vous apporterai des nouvelles, de bonnes nouvelles, j'en suis sûr.

— Attendez, je n'ai pas tout dit ; vous verrez Baraque et vous saurez ce qu'il a fait pour découvrir ma mère.

— Oui, commandant.

Delbos serra la main au chirurgien et à Lintillac, puis alla s'embarquer à la gare voisine.

Il se serait bien passé de faire la première des commissions de Jacques de Cramoizan. Excellent marin, très aimable compagnon, joyeux convive, notre ami, Delbos, il faut bien le dire, n'avait eu que peu de relations avec le monde, et il était fort embarrassé quand le hasard ou le devoir le conduisait dans l'intérieur d'une famille.

Il n'en obéit pourtant pas moins, et se fit transporter tout d'abord chez Mlle Tourseulles. Deux heures s'étaient écoulées lorsqu'il montait les trois étages que Jacques avait égaladés parfois avec tant de hâte et qu'il avait descendus le cœur si plein d'une douce ivresse.

Aline, soit qu'elle jouât la surprise, soit qu'elle fût réellement étonnée de recevoir le jeune marin, Aline laissa voir dans ses yeux et dans tout son maintien qu'elle ne s'attendait pas le moins du monde à la visite de Delbos.

Cependant, elle ne parut pas vouloir fuir une explication, car, après avoir fait asseoir le jeune homme, Mlle Tourseulles lui dit :

— Vous venez sans doute, monsieur, de a part de M. de Cramoizan ?

— Oui, mademoiselle, reprit Delbos, qui était déjà reconnaissant envers la jeune fille de lui avoir épargné la moitié du difficile chemin qu'il avait à parcourir.

— Sans doute, il vous envoie pour me fournir des éclaircissements sur les procédés difficilement qualifiables qu'il a employés à mon égard ?

— Sauf les termes, que vous me permettez, mademoiselle, de trouver un peu durs ou exagérés, c'est bien en cela, et même en quelque chose de plus, que consiste ma mission.

— Alors, monsieur, je vous écoute.

— Je regrette, mademoiselle, que vous n'ayez pas encore daigné vous informer auprès de moi de l'état, dans lequel se trouve M. de Cramoizan.

Aline resta muette.

— Mais puisque vous me contraignez de m'en tenir aux termes précis de ce que je dois vous dire, le capitaine m'a chargé de vous apprendre que, sans sa blessure, il serait venu jeudi vous faire une visite selon le désir que vous lui en aviez exprimé.

— Moi ! dit Aline étonnée, j'ai exprimé à M. de Cramoizan le désir qu'il viât me voir jeudi.

— Je ne suis pas plus particulièrement au courant de ce détail que de certains autres, dit Delbos, mais je crois, mademoiselle, que le commandant avait reçu de vous un billet le priant de ne pas venir pendant deux jours.

— C'est une plaisanterie, n'est-ce pas ? demanda la jeune fille.

— Non, mademoiselle.

— Alors c'est un mensonge et ce a me surprend moins.

— Ma lemme, répliqua Delbos, que la raideur d'Aline commençait à taquiner M. de Cramoizan n'a jamais menti, que je sache, de sa vie, sauf le cas où un mensonge est une bonne œuvre. Je me permets donc d'affirmer que le commandant a reçu la lettre dont je vous parle.

Faites-la moi donc voir, dit alors la jeune fille.

— Je ne l'ai pas emportée avec moi, car je supposais que vous auriez confiance en la parole d'un loyal marin.

— Du reste, peu importe cela. Si M. de Cramoizan était venu le mercredi, jour de la mort de mon frère,...

Ligne Allan. Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des malles Canadiennes et des Etats-Unis. 86 ARRANGEMENTS D'ETE 86

CETTE LIGNE se compose des puissants steamers en fer de 1re classe suivants, bâtis sur la Clyde, à double engin. Ils sont construits par compartiments étanches, surpassant les autres en force, rapides et confortables, renfermant toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer et ont fait la plus courte traversée.

LIGNE DE LA MALLE DE LIVERPOOL LONDONDERRY, QUEBEC ET MONTREAL

Table with columns: De Liverpool, De Derry, Steamships, De Quebec. Lists ship names and dates for routes to Liverpool, Derry, and Quebec.

Prix du passage de Quebec. Cabine... \$60.00, \$70.00 et \$80.00 (selon le confort). Intermédiaire... \$30.00. Entrepot... 20.00.

Un vapeur avec les malles et les passagers pour les steamers en destination de Liverpool quittera le quai Napoléon, le matin du départ à neuf heures précises.

SERVICE SUPPLEMENTAIRE ENTRE LIVERPOOL, LONDONDERRY, QUEBEC ET MONTREAL

Table with columns: De Liverpool, De Derry, Steamers, De Quebec. Lists ship names and dates for routes to Liverpool, Derry, and Quebec.

En partant de Québec, ces steamers se rendront directement à Liverpool et ne transporteront que des passagers de Cabine.

Prix du passage de Quebec. Cabine... \$50 et \$60. Selon le confort.

LIGNE DE GLASGOW QUEBEC ET MONTREAL

Table with columns: De Glasgow, Steamers, De Montreal. Lists ship names and dates for routes to Glasgow and Montreal.

Le Carthagénien et le Buenos Ayrean ne transporteront que des passagers de cabine à \$50 chaque.

Les lits sont invariablement payables d'avance. Un médecin expérimenté se trouve dans chaque steamer.

Connaissances directs accordés à Liverpool et dans les ports du continent pour toutes les parties du Canada et des Etats de l'Ouest.

Pour plus amples détails, s'adresser à ALLAN, RAE & Cie., Agent.

TERRES A VENDRE

UNE BELLE TERRE au Cap à l'Original dans la paroisse du Bic, 440 arpents en superficie, avec maison et deux bonnes granges, une bonne pêche à saumon, hareng, etc.

1 LOT DE TERRE dans la paroisse de St Fabien, de 2 x 40 arpents, avec une bonne pêche à hareng, sardine, saumon, etc.

5 LOTS DE TERRE dans le deuxième rang de St Fabien, formant 18 arpents de front sur la profondeur. PRES DE LA GARE DU CHEMIN DE FER, de l'EGLISE et des MOULINS A SCIE ET A FARINE.

11 LOTS DE TERRE, formant 30 arpents de front sur la profondeur, dans le troisième rang de St Fabien. TOUS CES LOTS SONT DE TERRE TRES FERTILE. Toujours en mains, chevaux et vaches à lait. Le tout à très bas prix et à des conditions avantageuses. S'adresser à JOS. D'ANJOU, Marchand, St Fabien.

Je viens de recevoir à l'occasion des Fêtes LE PLUS GRAND ASSORTIMENT de beaux instruments qu'il y ait en Canada, consistant en pianos à queue (de tous les formats) pianos droits (nouveaux modèles) pianos carrés et orgues de chapelles et de salons.

HAZELTON FISCHER PIANOS DOMINION et les orgues-harmoniums "DOMINION."

Tous instruments de choix, de nouveaux styles, uniques dans leur genre et ne trouvant nulle part ailleurs. Les personnes désirant un instrument de choix à un prix raisonnable devraient venir visiter mon assortiment si possible, ou écrire pour catalogues illustrés.

L. E. N. PRATTE, SEUL AGENT POUR LA PROVINCE DE QUEBEC, 1676, RUE NOTRE - DAME, MONTREAL, 1676.

Messieurs les Marchands. Peuvent se procurer constamment à bas prix un assortiment très varié de BISCUITS en tous genres, CONFISERIES PURES, ordinaires et de fantaisie, CHOCOLATS Cie Coloniale, CIGARES les meilleures marques, CIGARETTES les plus en vogue. EN GROS SEULEMENT. -CHEZ-

A. B. DUPUIS 57 RUE ST-PAUL 57 8 fév 11m

BIERE ET PORTER LABATT. Les boissons par excellence pour les chaleurs sont les Célèbres Bière et Porter Labatt de London. Les plus hautes autorités médicales en recommandent l'usage comme tonique et comme le breuvage le plus favorable à la santé.

N. Y. MONTREUIL, Seul agent, Québec. P. 8 - En mains le stock le plus considérable de Québec de Bière en Bouteilles, 13 avril 6m qab

TRAVERSE DE St Romuald et Sillery. LE VAPEUR "LEVIS" apt Desrochers. Le 12 MAI passera (le temps et les circonstances le permettant) comme suit :

TRAVERSE DE l'île d'Orleans. VAPEUR "ORLEANS" Capt Bolduc. Le et après le 12 MAI, jusqu'à nouvel ordre (le temps et les circonstances le permettant), ce bateau fera le trajet comme suit :

Table with columns: De Québec, De l'île, De l'île, De Québec. Lists ship names and dates for routes to Québec and l'île.

Arrêtant à St Joseph en allant et en revenant. Les jours de fête, un voyage se fera de l'île à Québec à 8 h. du matin.

Le prix de passage de St Joseph le dimanche est le même que celui de l'île. Ce bateau fera un voyage extra tous les udis de l'île à Québec à 10 h. p. m.

A VENDRE. Un ressort de lit (sommier en bois) de seconde main, à peu de frais remis à neuf, pour \$2.50 seulement. S'adresser à ce bureau ou au No 38 rue, St Eustache, faubourg St Jean.

Avantages sans précédents MAISON F. X. LEPAGE & CIE, 53, rue de la Couronne, St-Roch, Québec. Des achats importants venant d'être faits à de grandes réductions leur permettent d'offrir les articles suivants à des prix qui ne peuvent souffrir de comparaison.